

Lettre ouverte au Ministère Public suisse

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons de nous adresser à vous car vous avez probablement entre vos mains, en cet instant, l'opportunité exceptionnelle de démontrer que la Justice, pour être authentique, doit s'appliquer de façon égale à toutes les personnes, y compris aux rois.

Les délits qui font l'objet de l'enquête menée par le Ministère Public genevois sont extrêmement graves en soi, et plus encore compte tenu du fait qu'ils ne concernent pas un particulier mais le chef de l'Etat.

Certains médias ont fait état d'un accord qui aurait été passé entre les Ministères Publics des deux pays « pour scinder l'enquête en deux. Les Espagnols se concentrent sur Juan Carlos et les entrepreneurs liés au versement de l'Arabie saoudite, et les Suisses s'occupent des autres parties impliquées, à savoir Corinna Larsen, l'avocat genevois et le dirigeant de la société financière Rhône Gestion »¹.

Cela cause une très grande crainte aux citoyennes et citoyens qui croyons fermement en la Justice.

Si l'ancien roi était jugé en Espagne, nous perdriions toute chance de voir les faits jugés avec impartialité. Demander à la Justice espagnole de juger le roi reviendrait à demander à l'Etat de se juger lui-même. Serait-ce possible dans d'autres pays ? Nous l'ignorons. En Espagne, la réponse est NON.

La Justice espagnole a démontré à maintes reprises, au cours des années de son règne, qu'elle fermait les yeux sur les possibles méfaits de Juan Carlos².

¹ https://www.swissinfo.ch/fre/juan-carlos--le-scandale_la--telenovela--autour-de-l-ancien-roi-d-espagne-a-des-ramifications-en-suisse/45951632

² La liste des affaires où l'implication de la Couronne aurait été évitée grâce au non-lieu, au classement sans suite ou à l'acquittement de personnes impliquées en mesure de démasquer les manigances de Juan Carlos serait interminable. Pour en savoir plus sur le sujet : <https://ctxt.es/es/20200801/Politica/33122/Carlos-Bitrian-La-corona-zona-franca.htm>

Par ailleurs, en Espagne, suite aux révélations faites sur cette affaire par la presse suisse, anglaise et belge (jamais espagnole), le pouvoir politique et économique, ainsi que la plupart des médias (appartenant à ce dernier) se sont empressés de voler à la défense de Juan Carlos³.

Or la séparation des pouvoirs en Espagne est souvent remise en question. La justice a toujours été extrêmement lente et « généreuse » dans les jugements de cas de corruption, et parmi celles et ceux qui ont été condamnés et condamnées, une bonne partie a bénéficié ultérieurement d'une amnistie « exceptionnelle » du gouvernement⁴.

La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a jugé maintes et maintes fois que les sentences des tribunaux espagnols, dont le Tribunal Suprême (qui serait chargé de juger l'ancien roi, si le procès a lieu en Espagne), violaient les droits garantis par la Convention EDH : en relation avec le sujet qui nous occupe, par exemple, le fait de brûler des photographies de Juan Carlos a été considéré par Strasbourg comme un acte légitime de protestation contre l'institution monarchique en tant que telle, tandis qu'en Espagne cela avait été condamné comme un délit d' « outrage à la Couronne » par le Tribunal Constitutionnel et l' « Audiencia Nacional », haute cour, héritière du franquisme, destinée à juger les faits politiques⁵. En outre, plusieurs personnes condamnées en Espagne ont finalement été acquittées à Strasbourg⁶. Nous avons, à nouveau, des rappeurs en exil condamnés pour outrage à la Couronne. Les Rapporteurs de l'ONU, ainsi qu'Amnesty International et Frontline Defenders, ont dénoncé les décisions de la justice espagnole concernant le référendum catalan, sans que le pouvoir judiciaire n'ait bougé d'un iota.

³ Une lettre de soutien a été signée par 75 anciens hauts responsables, dont une bonne partie a été condamnée pour corruption ces dernières années. Il existe des indices permettant de penser que le chef de l'Etat était mêlé à de multiples affaires de corruption qui touchent aux deux grands partis qui ont alterné au pouvoir ces 40 dernières années.

⁴ https://www.elespanol.com/espana/20171214/indultos-politicos-ultimos-anos/269224202_0.html

⁵ L'Audiencia Nacional a été créée le 4 janvier 1977, exactement le même jour que disparaissait l'ancien Tribunal de l'Ordre Public (TOP) du franquisme. Les juges franquistes du TOP sont passés directement à la nouvelle cour « démocratique ».

⁶ Ceci est devenu presque une habitude. Il semblerait que la Justice espagnole préfère condamner même en sachant que, si l'affaire parvient à Strasbourg après des années, la sentence sera annulée. Mais personne ne rendra aux condamnés et condamnées les années qu'elles et ils auront passées en prison et quoi qu'il en soit, le but est atteint : la démobilisation d'un mouvement, la peur des activistes face aux châtiments exemplaires.

Le droit à un tribunal indépendant et impartial constitue un des principes du Droit moderne⁷. Hélas, étant donné les circonstances exposées, si l'ancien roi Juan Carlos est jugé en Espagne, il est quasiment impossible que ce principe s'applique.

C'est le Ministère Public genevois qui a ouvert une enquête en 2018, alors que les tribunaux espagnols ont fermé les yeux pendant des années chaque fois que des indices pointaient vers la Couronne.

Ce sont les médias étrangers qui ont dévoilé les méfaits de Juan Carlos, alors que la presse espagnole s'est toujours tue, la Couronne étant un vrai tabou.

Seule la Justice suisse pourra juger Juan Carlos avec indépendance et impartialité.

Les citoyennes et citoyens qui aspirons à la Justice nous retrouvons seules et seuls face au puissant système créé pour protéger la Couronne. Aidez-nous, nous vous en prions ! S.O.S.

SIGNATURES

Cristina Ridruejo, traductrice, membre de Mujeres x la República

Ifigenia Bueno Bordell, Secrétaire Foro por la Memoria Democrática de Sanlúcar de Barrameda

Rosa María García Alcón, membre de La Comuna de Pres@s del Franquismo

Pilar Parrilla Jiménez, Initiative Acercar-Convivir

Mamen Agüera, chorégraphe et performer artiste

José Ricardo Cabanillas Rodríguez, membre de Madrileñ@s por el derecho a Decidir

Rosa Burgos, écrivaine

Mercedes Muñoz Martínez, retraitée

Aroa Domínguez, étudiante de Sciences Politiques

Azucena P. Mayado, enseignante

⁷ Ce droit est reconnu dans la Convention européenne des droits de l'Homme datée de 1950 et signée par l'Espagne en 1977.

Carlos Díez Hernando, enseignant en lycée

Ramona Lopez Peralta, retraitée

José Melguizo López, peintre

Luis Cuesta Gordillo, enseignant Education des Adultes

Ketty Méndez Santamaría, retraitée. Citoyenne pour la Vérité, la Justice et la Réparation

Alejandro Pacheco Yepes, illustrateur, membre de LoQueSomos

Pedro López López, professeur Université Complutense de Madrid

Marina Alonso Tomás, étudiante en école normale et pédagogie

Carmen Ramón Giménez, retraitée, membre de Mujeres x la República

Francisco Javier Rodríguez Amorín, membre de La Comuna d'Asturies – CeAQUA

Pilar Barrenechea Vega, retraitée

Joseba Salegi, cinéaste

Julieta Aguilar Reyes, pédagogue

Roberto Marfil Corregidor, peintre

Javier Sáenz Munilla, journaliste, membre de LoQueSomos

Julio Pacheco Yepes, imprimeur

M^a Eugenia López Muñoz, enseignante

Ramón Linaza Iglesias, acteur

Bernardo Fuster, musicien et écrivain

Susana Martins, comédienne

Pablo Mayoral Rueda, membre de La Comuna de Pres@s del Franquismo

Gonzalo Aróstegui, écrivain

Pedro Casas, sociologue

Emilia Sánchez Seco, retraitée

Carmen López Muñoz, thérapeute

Diego Reyes Ruiz, libraire

Laura Reyes Ruiz, philologue

David Franco Cuenca, réceptionniste

Helena Gómez Muñoz, en chômage, membre de Mujeres x la República

Celia Reyes Ruiz, libraire

Rafael Cabrera Barrenechea, chanteur

Azahara Cabrera Barrenechea, entrepreneuse

Alicia Bueno López, réceptionniste

Victoria Casamayor San Lorenzo, retraitée

Miguel Bueno López, informaticien

Carmen Martínez Brugera, historienne et archiviste

Mireille Tumba, membre de Madrileñ@s por el Derecho a Decidir

Manuel Melguizo Navas, entrepreneur

Ramón Hernández Carrera, activiste

Luis Salvador Fernández Contreras, président Mesa de Memoria Histórica de La Latina

M^a Eusebia García Navas, enseignante

Juan Bautista García Navas, maître d'école

Miguel Jiménez López, économiste

Antonio Jiménez López, informaticien

Agustín Castillejo Gómez, architecte

Susana Blasco, employée de bureau

Francisco García Navas, informaticien

Rogelio López Cuenca, artiste

Antonio López Cuenca, entrepreneur

M^a Ola Bueno López, tourisme

Mariano Barba Vázquez, travailleur social

María Ángeles Maeso Arribas, poète

César Camacho Borrego, informaticien

M^a Soledad Alcalá Cortijo, enseignante en lycée

Rosa Núñez Rebolo, retraitée, membre de Mujeres x la República

Aitor Merino, acteur et metteur en scène

Jacinto Navlet, professeur émérite Université de Alcalá

Pablo Zurita Camacho, tatoueur

Manuel Melguizo López, retraité

Macarena Peña, travailleuse sociale

Miguel Ángel Fernández, graphiste

José Manuel Moreira, retraité

Noe Acedo, artiste et écrivaine

Eric Jalain, traducteur et membre de l'École Populaire La Prospe

Charo Galan, retraitée, membre de Mujeres x la República

Yolanda Garrido Camarero, sage-femme

Iñaki Luis, photographe/vidéographe

Marta Dávila Massansalvadó, employée de bureau

Amparo Garrigós Casanova, retraitée

Maialen Díaz Urriza, comédienne et enseignante

Manuel Blanco Chivite, journaliste

Carmen Paredes Ordóñez, retraitée

Iñaki Alonso Ruiz, éditeur de LoQueSomos

Cristina Garrido, membre de Hermanos del Rock

Juan Manuel Morales, entrepreneur

Santiago Sierra Martín, artiste

Luis Navarro Monedero, écrivain

Concepción Calvo Calleja, membre de Madrileñxs por el Derecho a Decidir

Pepe Mejía, journaliste et activiste social

Cristina Escarmis Homs, citoyenne du royaume d'Espagne

Esteban Domingo Solans, citoyen espagnol

Montserrat Toll del Cacho, orthophoniste scolaire

Juan Carlos Velasco Lucas, citoyen né en Espagne

Moreia Grau López, biologiste, membre de Madrileñxs por el Derecho a Decidir

Ernesto Sarabia Alfaro, activiste, prix Memorial per la Pau Josep i Liesel Vidal 2020

Inma Melguizo Navas

Juan Manuel López Muñoz

Florentina Arce Garrido

Dolores López López

Carmen López Melguizo